



# SAINT SULPICE

2015

BULLETIN

MUNICIPAL

## SOMMAIRE

- Page 1 : Le mot du Maire
- Pages 2 et 3 : Bilan financier
- Pages 4 à 6 : Animations du village
- Pages 7 à 10 : Informations pratiques
- Page 11 : Calendrier des manifestations
- Page 12 : Commémorations. Civilité
- Page 13 : Un peu d'histoire

## Mairie

### Ouverture au public :

- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 17h00 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois)
- le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h00 à 12h00

### Contacts :

- Tel. : 04 74 51 17 32
- Mail : [mairie.sulpice@wanadoo.fr](mailto:mairie.sulpice@wanadoo.fr)
- Site web : [www.cc-montrevelenbresse.fr](http://www.cc-montrevelenbresse.fr)
- les 14 communes →Saint Sulpice

Le Maire reçoit aux heures d'ouverture  
(prendre rendez-vous en mairie)



Madame  
Sylvia SERVIGNAT  
Secrétaire de Mairie

Monsieur  
Jean Luc Petit  
Employé municipal



### Etat civil

#### Naissances :

- Anna SALAUN le 16 mars 2014  
1413, route de Saint Didier
- Yanis MARIN le 7 novembre 2014  
765, route de Saint Didier
- Calypso RETY le 9 décembre 2014  
512 A, chemin de Bellevue



### Bienvenue aux Nouveaux habitants

- MOKRANE Yvon et BEREZIAT Peggy  
808 B, chemin de Lange
- GUICHARD Bertrand et BOUILLOUX Pauline  
223, chemin de Ravallin
- SULPICE Sylvain  
283, chemin de Ravallin
- LAVOIGNAT Frédéric et MILLET Sabrina  
118 , impasse de Bagé
- BAILLET Nicolas et BOUVARD Nathalie  
82 , impasse de Bagé



# Le mot du Maire



Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Pour ces premiers vœux de cette nouvelle mandature, nous vous adressons nos sincères remerciements pour votre mobilisation lors des élections municipales. Au nom des membres du Conseil Municipal je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, d'épanouissement personnel mais aussi des vœux pour celles et ceux qui vous sont chers.

Cette traditionnelle cérémonie constitue un moment de rencontre et d'échange, notamment pour les habitants qui viennent de s'installer dans notre village. Bienvenue à eux.

Faire vivre un village comme le nôtre, c'est aussi compter sur le dynamisme de nos différentes associations. Les membres du comité des fêtes offrent à tous la possibilité de se réunir et de se divertir. Les animations intergénérationnelles sont nos préoccupations.

Le rôle d'une municipalité est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins des habitants sauf qu'aujourd'hui je ne suis pas la seule élue qui confirme à ses administrés que sa commune n'échappe pas à la baisse conséquente des dotations. Depuis que les finances publiques ne sont pas au mieux, j'ai eu l'occasion de vous parler, soit lors des vœux, soit dans les bulletins municipaux, du gel ou diminution des différentes dotations annoncées plus ou moins clairement.

Lorsque les aides diminuent vous connaissez le levier facile pour conserver les recettes, il s'appelle la pression fiscale, c'est à dire l'augmentation importante de nos impôts. Ce n'est pas ce que privilégie le conseil municipal. Nous portons nos efforts sur la réduction des dépenses de fonctionnement sauf que certaines dépenses sont incompressibles. Je ne vais pas en rajouter par des chiffres sinon à dire qu'il n'y aura pas d'autre choix que de s'en tenir au possible.

De plus, en 2014, nous avons dû faire face à de nouvelles réformes imposées que sont les Temps Activités Périscolaires et l'instruction des demandes d'urbanisme jusqu'alors traitée et financée par les services de l'Etat car ce sont bien les communes donc les contribuables qui paient la facture.

Au plan national les regroupements de communes semblent devoir être de plus en plus encouragés pour les différents niveaux de collectivités. Cela posera d'ailleurs la question à laquelle aujourd'hui, je suppose, personne ne sait répondre : y aura-t-il toujours un conseil municipal et un maire, à Saint Sulpice et ailleurs, dans quelques années ?

Pour autant, face à l'ensemble de ces contraintes, nous devons rester vigilants et refuser le pessimisme. L'identité de notre village doit être évidemment préservée et ses valeurs respectées. Les Saint Sulpiciennes et Saint Sulpiciens doivent rester au cœur de leur destin.

Il vaut mieux être force de proposition que de subir et tout cela dans le respect de chacun.

Un dernier mot pour chacune et chacun d'entre vous, habitants de Saint Sulpice, pour vous souhaiter à nouveau au nom du Conseil Municipal et du personnel communal une année riche de ces petites choses qui vous feront aimer la vie.

*Extrait du discours des vœux 2015*

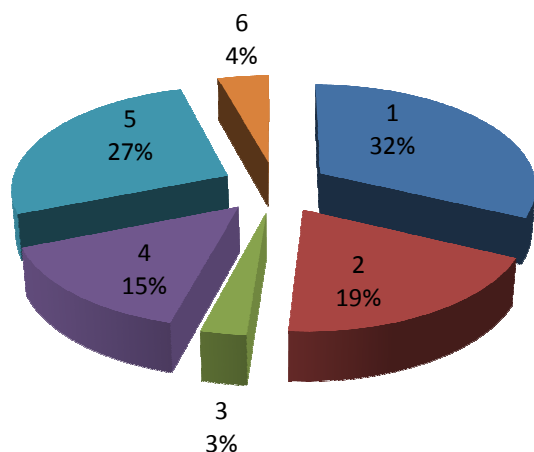
Madame Le Maire,

Clotilde FOURNIER

# Compte administratif 2014

## Section de Fonctionnement

### Dépenses

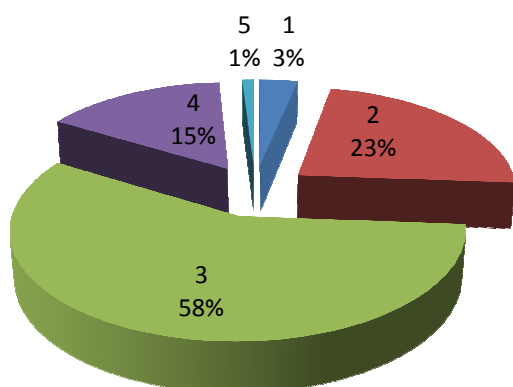


1 – Charges à caractère général : (Eau- électricité- fournitures)	33.047,00 €
2 – Charges de personnel :	19.729,00 €
3 – Reversement FNGIR-FPIC :	3.050,00 €
4 – Charges de gestion courante : (indemnités élus –subventions)	15.308,00 €
5 – Scolarité – Contribution organismes:	27.534,00 €
6 – Intérêts d'emprunts : (salle des fêtes – 2 logements communaux)	4.462,00 €

**Total des dépenses 2014 : 103.130,00€**

**VIREMENT à la SECTION INVESTISSEMENT : 108.992,00 €**

### Recettes



1 – Produit des services : (salle des fêtes – redevance)	3.457,00 €
2 – Impôts et taxes locales– dotation communauté de communes :	25.274,00 €
3 – Dotations et participations : ( Etat - Département )	63.123,00 €
4 – Revenus logements communaux :	16.836,00 €
5 – Produits exceptionnels :	1.083,00 €

**Total des recettes 2014 : 109.773,00 €**

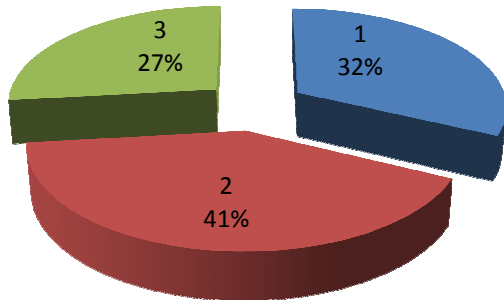
**Soit un excédent 2014 de : 6.643,00 €**

**Excédent reporté : 113.092,00 €**

# Compte administratif 2014

## Section d'investissement

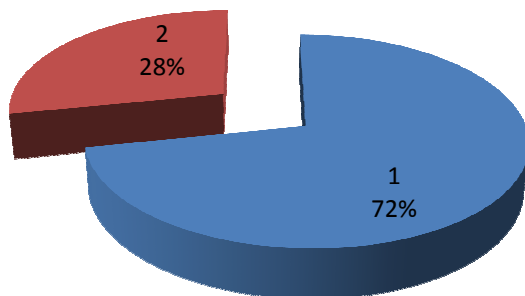
### Dépenses



1 – Travaux de bâtiments :	10.695,00 €
2 - Voirie programme communal : équipements divers.	13.707,00 €
3 – Remboursement d'emprunts : (salle des fêtes, 2 logements communaux)	8.921,00 €

**Total des dépenses 2014 : 33.323,00 €**

### Recettes



1 – Subventions de travaux : (Etat , Région)	12.396,00 €
2 – Fonds de réserves :	4.868,00 €

**Total des Recettes 2014: 17.264,00 €**

**Soit un déficit 2014 de : 16.059,00 €**

**Excédent reporté : 108.992,00 €**

## Chantier jeunes

A l'initiative de la Com.com , des travaux d'entretien et d'embellissement sont proposés aux communes depuis 4 ans. Ces chantiers "jeunes" permettent une première approche du milieu professionnel, en contrepartie d'une participation à l'obtention du permis de conduire, du BAFA...

Le 1<sup>er</sup> chantier de l'été a eu lieu dans notre commune :

- remise en état de l'ancienne pompe à bras des pompiers
- embellissement du porche et des sols de l'église.
- entretien du pressoir



Un grand merci à Mr Jacky Loup pour l'encadrement des jeunes.



## Le fleurissement

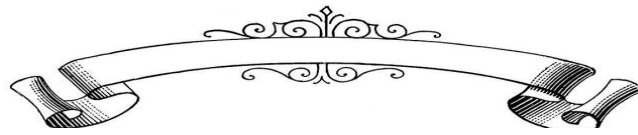


Les bénévoles en action pour un village plus attrayant.

Si vous avez la main verte, votre concours sera le bienvenu.

N'hésitez pas à nous rejoindre...





## CCAS Gouter des Anciens



Pour favoriser les relations intergénérationnelles dans notre commune, la municipalité avait, en octobre, organisé un atelier de peinture pour permettre aux enfants de réaliser des dessins pour agrémenter la remise des traditionnels colis de Noël .



Au cours du goûter organisé par le CCAS à la salle des fêtes, ils ont remis à chaque ancien le résultat de leur travail, ce qui a été fort apprécié par ceux-ci.

L'après midi s'est poursuivi dans la joie et la bonne humeur au son des accordéons sous les doigts agiles de François Ligerot et Gérard Chapuis.

---

## Le comité des fêtes



Le comité, dont la présidente est Amélie Thévenard, a accueilli en 2014 de nouveaux membres afin de faire face aux multiples manifestations. Voir calendrier de celles-ci en page 11

# ***La découverte du patrimoine à bord de voitures anciennes***



La journée consacrée au patrimoine de la commune a débuté par une exposition de voitures anciennes.

Une visite de 5 sites était proposée tout au long de l'après-midi :

- élevage de bisons
- cheminées sarrasines
- fermes à colombages
- église



Les voitures anciennes, le soleil, la mobilisation dévouée du conseil municipal et du comité des fêtes ont contribué à faire de cette journée une manifestation très réussie.

***Rendez-vous en septembre 2015 pour de nouvelles aventures***



## Scolarité



L'événement dominant de cette rentrée de l'année 2014-2015 a été la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.

Elle a été réalisée avec le concours de la Communauté de Communes et semble satisfaire les élèves qui y participent.

Le coût restant à la charge de notre commune a été estimé, après déduction de toutes les participations, à 130 € par élève, qu'il participe ou non, soit 4550 € au total.

## Bibliothèque



La mise en place prévue courant 2015 de la mise en réseau de toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes, devrait permettre une augmentation sensible des ouvrages proposés à la lecture des petits et des grands, de quoi satisfaire les plus difficiles.

Nous vous rappelons qu'elle est gratuite, qu'on y accède par le côté droit de la Mairie de Saint Didier et que ses horaires sont les suivants :

- le mercredi de 14h00 à 15h30
- le samedi de 10h30 à 12h00

### Assistantes maternelles

Madame Pauget Stéphanie : 04 74 50 54 89

597c, route de Saint Didier

Madame Pedoux Hatice : 06 78 21 99 82

740, chemin de Lange



## Office du Tourisme cantonal

tel. 04 74 25 48 74

mail : [accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr](mailto:accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr)

L'office du tourisme a fêté en 2014 ses 50 ans d'existence et vous propose en 2015 :

- une chasse aux œufs le 29 mars
- 2 "journées découvertes" les 28 et 29 mars
- la balade des papilles le 26 avril
- 2 marchés nocturnes les 17 juillet et 7 août
- le rallye de Bresse le 23 août
- la cérémonie des Glorieuses le 15 décembre

## La fibre optique

Suite à l'enquête faite par la commune et au souhait exprimé par tous de disposer rapidement d'une liaison rapide à internet, la commune a fait part de ce désir au Syndicat d'électrification, maître d'œuvre de la mise en place de la fibre optique.

L'imprécision de la réponse quant à la date de celle-ci ne nous permet malheureusement pas de vous donner une réponse claire à ce jour.



## La poste...

nous a rappelé que le courrier ne portant pas la nouvelle adresse ne serait plus distribué.

## La plaine tonique



Les détenteurs d'une carte d'accès à la base pourront retirer la pastille 2015 en Mairie à partir de mai.

Les habitants désirant s'en procurer une pourront le faire dans les mêmes conditions.

## Assainissement

Les problèmes relevant de ce dossier sont traités par le SPANC, un service de la Com-Com.

Tél. : 04 74 30 85 60



# CAF de l'Ain

Des informations sur vos droits accessibles en permanence.

- par internet : [WWW.caf.fr](http://WWW.caf.fr)
- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- par téléphone : 0 810 25 01 10
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

---

## CLIC des Pays de Bresse

Service gratuit pour répondre aux besoins des retraités et personnes âgées.

Comment joindre le CLIC ?

- un seul numéro de téléphone : 04 74 30 78 24
- des permanences à Montrevel en Bresse, le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois (9h – 11h30)
- un site internet : [WWW.clicdespaysdebresse.org](http://WWW.clicdespaysdebresse.org)



L'ADMR de la Com-Com de Montrevel en Bresse : être là au quotidien, auprès de celles et de ceux qui en ont besoin, quelque soit leur âge.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat 10, rue du 19 mars 1962 à Montrevel  
Tel. : 04 74 30 89 07 - Adresse mail : [amontrevel@fede01.admr.org](mailto:amontrevel@fede01.admr.org)



L'ADAPA, association départementale d'aide à domicile.

Pour tous renseignements :

Séverine GAUGE : 4, rue Tony Ferret- BP 159  
01104 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel : 04 74 45 78 61



## LIGUE CONTRE LE CANCER

Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles, le Comité Départemental de l'AIN lutte contre le Cancer, poursuit son action. Les délégations cantonales accomplissant un travail remarquable en familiarisant le public à nos actions et en organisant de multiples manifestations sur le terrain. Les programmes d'Aide à la Recherche aux équipes du CENTRE LEON BERARD et des HOSPICES CIVILS DE LYON peuvent ainsi être poursuivis.



Notre déléguée communale : Laurette AMBROISE

Cette action est essentielle pour aider les malades et pour faire avancer la recherche. La recherche en cancérologie a davantage progressé depuis 10 ans qu'au cours des cinquante dernières années.

En 1970, toutes formes confondues, on guérissait 30% des malades, en 2014, 58% des cancers sont guéris. Les dons représentent 40% du budget de la recherche en France.

Cette année, notre nouvelle déléguée communale, Laurette AMBROISE, s'est rendue dans chaque maison. Son dynamisme et son altruisme ont permis de récolter la somme de 793.00 €, soit une hausse de 48% par rapport à l'an dernier.

La générosité des Saint-Sulpiciens était au rendez-vous.

Cette participation va permettre notamment de chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Un grand merci à tous.

Pour plus d'informations : [www.liguecancer01.net](http://www.liguecancer01.net)

Face au cancer, on est plus forts ensemble.

## Collecte au profit de la Croix-Rouge française



La Municipalité a lancé un appel aux habitants par le biais d'un courrier en les incitant, comme chaque année en cette période vitale de dons.

Cette collecte humaine a été menée par "Christiane HUGONNER", déléguée communale. Pendant quelques semaines, elle a visité les ménages pour solliciter leurs dons d'un montant de 373.00 €.



Notre déléguée communale : Christiane HUGONNIER

Le quêteur remplit un rôle humain vis à vis des personnes auxquelles il rend visite dans sa localité. Outre, l'action de porte à porte, ces visites instaurent une relation de proximité qui permet aux Saint-Sulpiciens d'échanger directement sur les activités de la Croix-Rouge.

L'acte fondateur de la Croix-Rouge a été créé par Henri Dunant, le 24 Juin 1859 lors de la bataille de Solferino. La Croix-Rouge s'impose dès son origine comme un mouvement international d'aide et d'assistance aux victimes.

Les autres actions de la Croix-Rouge sont notamment l'aide et l'intégration sociale, la dépendance, la maladie et l'isolement.

Unité Locale Bresse-Revermont :

Président : Gilbert Perbet-Desmaris

04 74 25 90 41

Vendredi 13 février : Assemblée générale  
Samedi 28 février : 30 ans de l'amicale  
Dimanche 12 avril : vente de brioches  
Dimanche 6 septembre : repas à Saint Sulpice

Collectes (de 16h à 19h) :

- Jeudi 5 mars
- Jeudi 16 juillet
- Jeudi 8 octobre
- Jeudi 17 décembre

Deux bonnes nouvelles: - la collecte est en légère augmentation

- 4 nouveaux donneurs à Saint Sulpice (soit 10 au total). Un grand merci à tous.



## Ordures ménagères deux changements au cours de l'année 2015

Les tonnages d'ordures ménagères collectés sur le territoire de la Communauté de Communes sont en constante diminution. Aussi, afin d'optimiser les coûts de ce service, une réorganisation des tournées de collecte des ordures ménagères a été mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Six tournées sont organisées chaque semaine en lieu et place des sept tournées réalisées précédemment. Pour SAINT SULPICE la collecte s'effectue le mercredi.

Pour connaître le nouveau planning de ramassage, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes : <http://www.cc-montrevelenbresse.fr>, ou de vous rapprocher de votre mairie.

C'est également en 2015, que l'unité de traitement OVADE sera mise en service à la Tienne. Nos déchets ne seront ainsi plus enfouis dans les casiers de la décharge mais recyclés pour partie et transformés en compost.

Le processus de traitement étant relativement sensible, nos poubelles ne devront plus contenir aucun des matériaux suivants :

- verre (y compris la vaisselle cassée)
- déchets toxiques (piles, peintures, javel...) ;
- matériel d'écriture (stylos, feutres...).

Ces déchets sont à apporter à la déchetterie d'Étrez (ouverte du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures).

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter les services techniques de la Communauté de Communes au 04.74.30.85.60 ou par mail : [die@cc-montrevelenbresse.fr](mailto:die@cc-montrevelenbresse.fr)



# Manifestations 2015



**Vendredi 9 Janvier - 19 H - Vœux du Maire**

.....

**Samedi 17 / Dimanche 18 Janvier - SAINT-ANTOINE**

**Organisée par le Club**

**Mercredi 11 Février - Carnaval**

**Organisé par la Commune**

**Samedi 14 Mars - Concours de Belote**

**Organisé par comité des fêtes**

**Samedi 11 Avril - SAINTE-AGATHE**

**Organisée par comité des fêtes**

**Vendredi 8 Mai - Fête de la VICTOIRE**

.....

**Vendredi 19 Juin - Fête de la musique**

**Organisée par la commune**

**Dimanche 28 Juin - Repas Communal**

**Organisé par comité des fêtes**

**Dimanche 19 Juillet - Brocante**

**Organisée par comité des fêtes**

**Samedi 5 Septembre - Concours de pétanque**

**Organisé par comité des fêtes**

**Dimanche 6 Septembre - Repas côtelettes des donneurs de sang**

.....

**Samedi 19 / Dimanche 20 Septembre - Journées du patrimoine**

**Organisée par la commune**

**Samedi 26 Septembre - Repas paëlla**

**Organisé par comité des fêtes**

**Mercredi 11 Novembre - ARMISTICE 1918**

.....

**Samedi 5 Décembre - Crêpes de l'amitié**

**Organisées par comité des fêtes**

**Samedi 12 Décembre - Remise des colis de Noël .**

**Organisée par le CCAS**

## Cérémonies Commémoratives



**Le 19 mars** – Fin des hostilités en Algérie

17 heures à Saint Sulpice : dépôt de gerbe

18 heures à Montrevel : cérémonie cantonale

**Le 8 mai** – Armistice de la guerre 1939-1945

10 heures à Saint Sulpice : dépôt de gerbe

11 heures à Saint André de Bagé : cérémonie intercommunale

**Le 14 juillet**- Fête nationale

11 heures à Bagé le Chatel : cérémonie intercommunale

**Le 11 novembre** – Armistice de la Guerre 1914-1918

11 heures à Saint Sulpice : cérémonie intercommunale

Pour information, d'autres dates justifient le pavoisement des édifices publics :

**Le 26 avril**, en souvenir des victimes et héros de la déportation.

**Le 27 mai** à l' occasion de la journée de la résistance.

---

### **Civilité et sécurité : bruit, divagation des animaux, végétaux, respect des panneaux et limitations de vitesse...**

Les travaux de bricolage et de jardinage générateurs de nuisances sonores sont autorisés uniquement dans les plages horaires suivantes (Arrêté préfectoral du 4 août 2002, article 15) :

Jours ouvrables : de **8h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h30**

Samedis : de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**

Dimanches et jours fériés : de **10h00 à 12h00**

**Le brûlage des déchets** est :

Interdit : -du **15 juin** au **15 septembre**

-les jours **de grand vent en toutes saisons**

Autorisé à partir **du lever du jour** jusqu'à **20h00** (extinction obligatoire) **hors période d'interdiction**.

Un document plus complet est disponible en mairie.

**Les chiens doivent rester en permanence sous le contrôle de leur maître** (article L.112-19-1 ) qu'il s'agisse de leurs errements ou de leurs aboiements.

Pour que cette consigne soit respectée, nous avons passé une convention avec la SPA de façon à ce qu'elle puisse intervenir en cas de besoin et saisir éventuellement l'animal incriminé ; celui-ci n'étant restitué à son propriétaire que contre paiement des frais de fourrière à cette association.

**La sécurité routière** : un certain nombre d'aménagements et de poses de panneaux signalétiques ont été faits dans notre commune. Force est de constater que les incivilités routières sont encore nombreuses et créent, à juste titre, un sentiment d'insécurité .Vitesse excessive, non respect des panneaux..., sont monnaie courante, sans parler du peu de courtoisie de certains !

Pour améliorer la sécurité de nos enfants, des panneaux" arrêt scolaire" seront installés sous peu.

Nous vous rappelons que, pour régler les conflits de voisinage, **un conciliateur de justice, Mme Chantal MICHEL**, se tient à votre disposition en mairie de Montrevel le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de **9h00 à 12h00**.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de celle-ci au : **04 74 25 68 96**

## Un peu d'histoire

Une plaque posée sur le monument aux morts porte la dédicace reproduite ci-dessous :

### **Robert Gadolet, torturé et fusillé par les allemands le 10 juin 1944**

Mais qui était donc cet homme.

Il était né à Vernoux le 3 août 1925, était le fils d'Adèle et d'Emile Gadolet, agriculteurs, et était l'aîné de cinq enfants. La famille quitta Vernoux pour s'installer au hameau de Leyssard à Dommartin et c'est en 1937 qu'elle vint s'installer à Saint Sulpice au hameau des Broguets.

Il quitta l'école pour aller "en maître " et commença sa vie de travailleur à Boissey. Là, très jeune, il gardait les vaches.

A partir du 11 novembre 1943, il se trouve employé comme commis à la ferme de Lange à Saint Sulpice, chez Monsieur et Madame Irénée Dubois, les parents de Madame Savey.

Un commis faisait à cette époque, partie intégrante de la famille qui l'employait : il mangeait à la même table, dormait à la ferme...

Vous trouverez ci-après la relation faite en 2008 à " La Voix de l'Ain ", par Madame Denise SAVEY, des événements qui ont endeuillé sa famille, au cours de cette journée du 10 juin 1944.

Une unité allemande d'une centaine d'hommes accompagnée de miliciens arrive de Mâcon. Une ligne téléphonique ayant été sabotée sur le parcours, ils maltraitent les habitants d'une ferme proche. A la ferme de Lange, Mr Dubois avait un jeune domestique nommé Gadolet. Celui-ci se trouvait dans un champ occupé à son travail. Les allemands se saisirent de lui et l'emmenèrent. Poursuivant leur route, ils pillèrent des maisons, maltraitant des personnes.

Arrivés au croisement de la Léchère, deux guetteurs du maquis, Paccaud et Jacquet furent abattus.

Arrivant au camp, voyant les dégâts causés par les maquisards, les allemands fusillèrent leur jeune otage, un innocent.

Irénée Dubois ne voyant plus son domestique et informé de son enlèvement, partit à sa recherche pour tenter de le sauver.

Pendant qu'une partie du convoi était au camp, l'autre stationnait aux alentours, questionnant les passants. C'est ainsi qu'ils arrêtaient MM. Dubois, Raffin et Svetelicheny. Celui-ci, de nationalité russe, décela, sous l'uniforme allemand, des soldats russes incorporés de force. Parleant avec eux, il obtint la libération de Monsieur Dubois ; il fût lui aussi relâché, tandis que Monsieur Raffin parvenait à s'éclipser et à se sauver jusqu'à Saint Didier d'Aussiat.

*(Merci à Madame SAVEY –DUBOIS de nous avoir communiqué les éléments pour rédiger cette page.)*





**LE PRINTEMPS**

**ARRIVE**

**PENSEZ À FLEURIR**